

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Procès-verbal

Date de la convocation : 15 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 21 mars 2026 à 11h00, le Conseil Municipal de la Ville de BETTON, régulièrement convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick DOUDARD, doyen d'âge.

PRÉSENTS (33) : A. AMAR, A. BIDAULT, F. BROCHAIN, F. CABEDOCE, C. CACHEUX, S. CHERIF, P. CORNICHE, M. DELASSUE, E. DELPY, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, T. FELIX, V. FRABOT, A. GORCE, S. HILLION, N. JAOUEN, G. JOSSELINE, H. KERIVEL, S. LABOUX MORIN, S. LAPIE, O. LE MOIGN, K. LEPINOIT-LEFRENE, J.-Y. LOURY, F. MIGNON, C. MORIN-SAUVEE, P. NAVELLOU, M. PARAIRE, E. PIRET, N. RAOULT, S. ROUILLARD, N. ROUSSELOT, T. TOTO-ZARASOA, conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSÉS (0) :

PROCURATIONS DE VOTE (0) :

C. CACHEUX a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir constaté que le quorum est atteint et que le secrétaire est désigné, le doyen d'âge ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Installation du nouveau Conseil Municipal**
- **Délibérations :**

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
	ÉLECTION DU MAIRE	Doyen d'âge
26-22	FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE	Maire
	ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE	Maire

- **Lecture de la Charte de l' élu local** (rapporteur : Maire)
- **Information sur les conseillers communautaires au sein de Rennes Métropole – Maire élu** (rapporteur : Maire)

Laurence BESSERVE

Messieurs les Maires honoraires,
Mesdames, Messieurs, les nouveaux élus du Conseil Municipal,
Mesdames, Messieurs, les adjoints et conseillers municipaux qui achevez ce jour votre mandat,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue en notre maison commune pour cette séance extraordinaire du Conseil Municipal de notre commune de Betton.

Ce temps marque à la fois la continuité et le renouvellement de la vie municipale.
Continuité de l'engagement au service des Bettonnaises et des Bettonnais.
Et renouvellement d'une équipe et d'un projet pour notre commune.

Je veux saluer celles et ceux qui s'engagent à servir l'intérêt général.

Dans cet esprit de responsabilité et de respect des valeurs républicaines, je déclare ouverte cette séance du Conseil Municipal.

Le scrutin du 15 mars 2026 a donné les résultats suivants :

Liste « BETTON POUR VOUS, AVEC VOUS »	3 232 voix (64,96 %), 28 sièges
Liste « BETTON ÉCOLOGISTE ET SOCIALE »	1 743 voix (35,04 %), 5 sièges

Les conseillers nouvellement élus sont :

1. **François BROCHAIN**
2. **Virginie FRABOT**
3. **Amine AMAR**
4. **Soazig ROUILLARD**
5. **Frédéric MIGNON**
6. **Karine LEPINOIT-LEFRÈNE**
7. **Gilles JOSSELIN**
8. **Soizic LABOUX MORIN**
9. **Olivier LE MOIGN**
10. **Sarah CHERIF**
11. **Théo FELIX**
12. **Sylvaine HILLION**
13. **Éric PIRET**
14. **Charline CACHEUX**
15. **Antoine GORCE**
16. **Céline DUBOST**
17. **Jean-Yves LOURY**
18. **Michèle DELASSUE**
19. **Hervé KERIVEL**
20. **Frédérique CABEDOCE**
21. **Pierre NAVELLOU**
22. **Nathalie RAOULT**
23. **Tiaray TOTO-ZARASOA**
24. **Céline MORIN SAUVÉE**
25. **Patrick DOUDARD**

26. **Nathalie ROUSSELOT**
27. **Éric DELPY**
28. **Amélie DEWAS**
29. **Alain BIDAULT**
30. **Magali PARAIRE**
31. **Nicolas JAOUEN**
32. **Stéphanie LAPIE**
33. **Philippe CORNICHER**

Je déclare donc **installés dans leurs fonctions** les conseillers municipaux susnommés et demande à M. Patrick DOUDARD, doyen d'âge de ce nouveau conseil, d'assurer la présidence de la séance en vue de l'élection du Maire et des Adjoints, conformément à l'article L 2122-8 du Code générale des collectivités territoriales.

Patrick DOUDARD

Je vous remercie, Madame la Maire.

Je vais maintenant procéder à l'appel des membres du Conseil Municipal.

Amine AMAR, Alain BIDAULT, François BROCHAIN, Frédérique CABEDOCE, Charline CACHEUX, Sarah CHERIF, Philippe CORNICHER, Michèle DELASSUE, Eric DELPY, Amélie DEWAS, Patrick DOUDARD, Céline DUBOST, Théo FELIX, Virginie FRABOT, Antoine GORCE, Sylvaine HILLION, Nicolas JAOUEN, Gilles JOSSELIN, Hervé KERIVEL, Soizic LABOUX MORIN, Stéphanie LAPIE, Olivier LE MOIGN, Karine LEPINOIT-LEFRENE, Jean-Yves LOURY, Frédéric MIGNON, Cécile MORIN-SAUVEE, Pierre NAVELLOU, Magali PARAIRE, Éric PIRET, Nathalie RAOULT, Soazig ROUILLARD, Nathalie ROUSSELOT, Tiaray TOTO-ZARASOA

Le quorum est atteint.

Je propose au conseil de désigner notre collègue Charline CACHEUX comme secrétaire de séance.

Madame la Maire, Laurence BESSERVE

Messieurs les Maires honoraires,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, chers collègues

Mesdames et messieurs

Le hasard de la vie fait de moi le doyen de cette l'assemblée. Il me revient donc, à ce titre, d'ouvrir cette séance solennelle qui achève le processus démocratique par l'élection de notre nouveau Maire. C'est avec honneur et modestie que je préside très momentanément cette assemblée nouvellement élue.

Être conseiller municipal, c'est faire le choix de l'engagement pour sa commune, pour ses habitants, pour un projet. Nous, conseillers municipaux, gérons pendant les six prochaines années les affaires de notre commune, bénéficiant de la confiance de nos concitoyens librement exprimée dans les urnes, le 15 mars dernier. Il nous faudra donc délibérer, arbitrer, prendre des décisions, écouter et concerter les habitants.

Aussi, je souhaite toutes et tous nous inviter au sens du collectif, au souci de l'intérêt général, au respect de la parole donnée, à l'honnêteté et à la transparence.

Dans une société où la légitimité des élus et des autorités est toujours plus remise en cause, où la vérité devient alternative, où l'intelligence artificielle nous interroge et même nous inquiète, où la force l'emporte trop souvent sur le droit,

Préservez à Betton un endroit où il fait bon vivre ensemble, travailler, s'éduquer, se cultiver, se détendre, grandir et vieillir.

Montrons à nos concitoyens, majorité comme minorité, le visage serein et responsable d'une assemblée prête à travailler pour le bien de tous et le respect de chacune et de chacun.

Garantissons aussi la noblesse de la politique, évitons les querelles politiciennes qui lui donnent une piètre image, assumons respectueusement nos désaccords

Produisons des idées, soyons force de conviction et d'engagement, en un mot : soyons toutes et tous citoyens !

Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissements

➤ **ÉLECTION DU MAIRE**

Patrick DOUDARD

Mes chers collègues, je vous invite à présent à procéder à l'élection du Maire de Betton. Pour ce faire, je propose au conseil de désigner nos collègues Théo FELIX et Nicolas JAOUEN assesseurs. Les assesseurs s'installent au niveau de l'urne.

Mes chers collègues, je vous rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Y a-t-il des candidats au poste de Maire ?

Frédéric MIGNON

Au nom de la liste « Betton pour vous, avec vous », je propose la candidature de François BROCHAIN au poste de Maire.

Patrick DOUDARD

Y a-t-il d'autres candidats ?

Nous allons procéder au vote désormais.

Vous avez toutes et tous reçu une enveloppe contenant le nécessaire pour voter. J'invite les membres du conseil, à l'appel de leur nom, à se rendre à l'urne afin de déposer leur enveloppe.

Amine AMAR, Alain BIDAULT, François BROCHAIN, Frédérique CABEDOCE, Charline CACHEUX, Sarah CHERIF, Philippe CORNICHT, Michèle DELASSUE, Eric DELPY, Amélie DEWAS, Céline DUBOST, Virginie FRABOT, Antoine GORCE, Sylvaine HILLION, Gilles JOSSELINE, Hervé KERIVEL, Soizic LABOUX MORIN, Stéphanie LAPIE, Olivier LE MOIGN, Karine LEPINOIT-LEFRENE, Jean-Yves LOURY, Frédéric MIGNON, Cécile MORIN-SAUVÉE, Pierre NAVELLOU, Magali PARAIRE, Éric PIRET, Nathalie RAOULT, Soazig

ROUILLARD, Nathalie ROUSSELOT, Tiaray TOTO-ZARASOA, Théo FELIX, Nicolas JAOUEN, Patrick DOUDARD

S'il vous plaît. S'il vous plaît. Merci.

Mes chers collègues, mesdames et messieurs, voici les résultats du scrutin :

- Votants : 33
- Votes nuls : 0
- Votes blancs : 5
- Suffrages exprimés : 28
- Majorité absolue : 15
- M. François BROCHAIN a obtenu : 28 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je proclame M. François BROCHAIN élu Maire de Betton et l'invite à prendre la présidence de la séance.

Applaudissements

François BROCHAIN

Madame la Maire sortante, très chère Laurence,
Messieurs les Maires honoraires,
Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, chers collègues,

C'est avec émotion que je prends la parole devant vous ce matin, en tant que nouveau Maire de notre commune de Betton.

Je veux sincèrement vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée lors de cette élection. Elle m'honore, bien sûr. Elle m'oblige, aussi.

Je mesure avec lucidité l'importance des responsabilités qui m'incombent désormais.

Le 15 mars dernier, les Bettonnaises et les Bettonnais ont fait un choix clair.

Sans ambiguïté, ils ont approuvé le projet de la liste « Betton, pour vous, avec vous » que j'ai menée, en nous accordant 64,96% des suffrages exprimés, ce qui nous accorde 28 sièges autour de cette table. Avec un résultat de 35,04% des suffrages, la liste « Betton Ecologiste et Sociale », obtient 5 sièges. Mesdames et Messieurs de la minorité, je voudrais souligner votre engagement et celui de vos colistiers pendant la campagne. Je souhaite que tout au long de notre mandat, nous puissions travailler ensemble pour Betton, de manière apaisée, avec intelligence, respect et esprit constructif dans l'intérêt de tous les habitants de notre commune.

La participation à ce scrutin s'est élevée à 55,63 %. Même si ce taux est bien supérieur au scrutin de 2020, qui s'est déroulé dans des conditions exceptionnelles, il n'en reste pas moins que la forte abstention (44,37%) et le nombre élevé de bulletins blancs ou nuls sont un message fort de nos concitoyens aux élus que nous sommes.

Je remercie mes colistières et colistiers, élus ou non, qui pendant plus de six mois se sont investis à mes côtés, sans compter leur temps, pour élaborer un projet pour notre ville et construire un programme ambitieux et réaliste qui constitue une base saine et solide pour poursuivre le travail sur les années à venir.

Notre victoire, nous la devons aussi au travail mené par l'équipe municipale qui termine ce mandat, une équipe qui s'est investie dans des conditions parfois difficiles, mais qui a su rester mobilisée jusqu'au dernier jour, au service des Bettonnaises et Bettonnais, sous la conduite de Laurence BESSERVE.

Laurence, qui m'a accordé toute sa confiance pendant ce mandat, qui m'a soutenu tout au long de la campagne et qui m'a également transmis l'envie d'accéder aux passionnantes responsabilités de Maire. Laurence qui s'est engagée pour notre commune pendant 31 ans, non par ambition personnelle mais par volonté de servir, par amour pour la ville qui l'a vue naître et grandir, par l'envie de préserver et de développer le cadre de vie remarquable qui fait la renommée de notre ville.

A Laurence, à mes collègues du mandat qui vient de se terminer, je veux ce matin dire toute ma gratitude, tous mes remerciements et toute ma fierté du travail réalisé.

Applaudissements

Si la voie a été tracée par mes prédécesseurs, c'est un nouveau chemin qui se dessine désormais avec une nouvelle équipe forte et soudée, qui souhaite s'inscrire dans de nouveaux modes de fonctionnement.

Nous serons des élus garants de l'intérêt général, de l'intérêt de notre commune, de l'intérêt de toutes les citoyennes et citoyens rassemblés dans leur diversité, conformément aux valeurs que nous portons et au projet sur lequel nous nous sommes engagés.

Notre programme s'appuie sur deux piliers : l'inclusion et l'écologie. Ils seront notre boussole pour continuer à construire une ville solidaire et participative, une ville dynamique, accueillante et paisible, une ville durable, innovante et engagée pour l'avenir, une ville active et ambitieuse pour l'éducation, la culture, les loisirs et le sport, une ville énergique et résolument engagée dans la dynamique de Rennes Métropole.

La mise en œuvre de ce programme sera enclenchée dès les prochains jours, de manière réfléchie et responsable. Elle impliquera l'ensemble des élus de notre majorité avec une gouvernance renouvelée et une répartition des délégations plus large.

Et puisque nous sommes, en ce 21 mars, aux tout premiers jours du printemps, j'aimerais terminer ce discours par cette citation très courte d'Anatole France que je vous laisserai méditer : « C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore ».

Mesdames et Messieurs, je vous suis reconnaissant pour votre confiance et je m'engage devant vous à servir notre ville avec diligence et intégrité pour les six prochaines années.

Je vous remercie.

Applaudissements

➤ **FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

François BROCHAIN

Mes chers collègues.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, je me dois de vous indiquer que le procès-verbal de la dernière séance du conseil, le 11 février 2026, sera soumis à votre approbation lors de notre prochaine réunion.

Nous devons désormais, conformément à notre ordre du jour, fixer le nombre d'adjoints.

Je vous rappelle qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 9 adjoints au Maire au maximum.

En application des délibérations antérieures, la commune disposait de 8 adjoints.

Pour ce nouveau mandat, je vous propose de fixer à 9 le nombre d'adjoints.

Je sou mets la délibération qui vient de vous être distribuée aux voix, donc celle qui porte sur la nomination de neuf adjoints. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous laisse le temps de le lire.

Donc, je repose la question : qui est contre ? Qui s'abstient ? Donc, cinq abstentions, et donc la délibération est adoptée. Je vous remercie.

➤ **ÉLECTION DES ADJOINTS**

François BROCHAIN

Chers collègues.

Nous allons désormais passer à l'élection des nouveaux adjoints.

Je vous rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel, parmi les membres du Conseil Municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (le Maire n'est pas pris en compte et peut être du même sexe que le 1er adjoint). Si après deux tours de scrutins, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Chaque liste doit être présentée sous la forme d'un écrit qui laisse apparaître clairement l'ordre des adjoints. Elle doit comporter autant de candidats que de postes à pourvoir.

Je nous laisse une minute afin de me remettre les listes de candidats.

Je constate que la liste des 9 adjoints que je propose est la seule à avoir été déposée. Elle va vous être distribuée.

J'invite M. FELIX et M. JAOUEN à reprendre leur rôle d'assesseur. J'invite les membres du conseil, à l'appel de leur nom, à se rendre à l'urne afin de déposer leur enveloppe.

Amine AMAR, Alain BIDAULT, Frédérique CABEDOCE, Charline CACHEUX, Sarah CHERIF, Philippe CORNICHE, Michèle DELASSUE, Eric DELPY, Amélie DEWAS, Patrick DOUDARD, Céline DUBOST, Virginie FRABOT, Antoine GORCE, Sylvaine HILLION, Gilles JOSSELIN, Hervé KERIVEL, Soizic LABOUX MORIN, Stéphanie LAPIE, Olivier LE MOIGN, Karine LEPINOIT-LEFRENE, Jean-Yves LOURY, Frédéric MIGNON, Cécile MORIN-SAUVEE, Pierre NAVELLOU, Magali PARAIRE, Éric PIRET, Nathalie RAOULT, Soazig ROUILLARD, Nathalie ROUSSELOT, Tiaray TOTO-ZARASOA, Théo FELIX, Nicolas JAOUEN, François BROCHAIN

Mesdames, messieurs, je vais proclamer le résultat de l'élection des adjoints :

- Votants : 33
- Votes nuls : 0
- Votes blancs : 5
- Suffrages exprimés : 28
- Majorité absolue : 15
- La liste proposée par « Betton pour vous, avec vous » a obtenu : 28 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je proclame les 9 adjoints élus dans leurs fonctions, à savoir :

- Mme Virginie FRABOT, première adjointe, déléguée à l'environnement, au développement durable, à l'adaptation au changement climatique.
- Deuxième adjoint, M. Frédéric MIGNON, délégué à l'action sociale. Frédéric MIGNON est donc délégué à l'action sociale.
- Troisième adjointe, Mme Sarah CHERIF. Sarah CHERIF, déléguée à la démocratie participative.
- Quatrième adjoint, M. Théo FELIX. Théo FELIX qui sera adjoint délégué à l'aménagement du territoire et à l'habitat.
- Cinquième adjointe, Mme Sylvaine HILLION. Sylvaine HILLION qui sera déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse.
- Sixième adjoint, M. Amine AMAR. Amine AMAR qui sera délégué aux finances, aux ressources humaines et à l'évaluation des politiques publiques.
- Septième adjointe, Mme Karine LEPINOIT LEFRENE. Karine LEPINOIT LEFRENE qui sera déléguée à la culture, à l'événementiel et à l'action avec la Métropole.
- Huitième adjoint, M. Gilles JOSSELIN. Gilles JOSSELIN délégué aux sports, à la vie associative et au bénévolat.
- Neuvième adjointe, Mme Soazig ROUILLARD. Soazig ROUILLARD qui sera déléguée aux infrastructures, bâtiments publics et à la transition énergétique.

Je vous informe également que l'exécutif intégrera très bientôt 12 conseillers délégués, dont les arrêtés de délégation seront signés ultérieurement.

➤ **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

François BROCHAIN

Chers collègues.

Conformément à l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de la première réunion du Conseil Municipal, immédiatement après l'élection du Maire et des adjoints, je dois vous donner lecture de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L. 1111-12.

Il est donné lecture de la charte de l'élu local.

➤ **INFORMATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

François BROCHAIN

Je passe au point 8 de ce Conseil Municipal, avec une information sur... pardon, M. BIDAULT, oui ?

Alain BIDAULT

Ce serait pour faire une intervention, juste après la nomination des adjoints, comme convenu.

Donc, merci M. le Maire.

Nous remercions pour commencer les 1 743 électeurs et électrices qui ont voté pour notre liste « Betton Écologiste et Sociale » dimanche dernier. Nous nous félicitons que les deux bulletins disponibles dans

les bureaux, associés à des programmes présentés comme proches aient permis à la moitié des inscrits de la commune de faire un choix. Nous constatons tout de même que de nombreux électeurs ne se sont pas déplacés aux urnes ou ont exprimé une distance avec nos deux listes, en glissant un bulletin blanc ou un bulletin nul.

Le projet que nous défendons est un projet d'union des citoyens et des citoyennes de Betton, autour de valeurs de démocratie et d'écologie et de solidarité. Il a été écrit après un an de rencontre avec les Bettonnaises et les Bettonnais, de rencontre avec les associations et a été finalisé par le collectif « Betton 2026 » ces six derniers mois. Il a été validé dans les urnes par 35,04 % des voix.

Maintenant que votre nouvelle équipe est connue, nous vous proposons de commencer à travailler ensemble, car nous avons lu dans notre programme un certain nombre de points que nous avons-nous-même soutenus pendant la campagne et qui pourraient faire l'objet rapidement de premières mesures, dans les 100 jours à venir. Ces mesures, également défendues par « Betton Écologiste et Sociale », ne nécessitent pas d'investissement mais peuvent impacter de façon significative le fonctionnement de notre ville.

Comme vous l'avez dit : une ville inclusive. Vous pouvez mettre en place, très rapidement, un collectif « Ville handicap » comme il en existe un à Bruz, qui permet de référencer et prioriser de façon transversale toutes les actions à mener sur notre territoire pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap, visible ou invisible, pour faciliter la vie des aidants qui les entourent. Nécessairement, ces actions amélioreront la vie d'une large majorité de la population et ce collectif peut être rapidement porté par les élus.

Une ville citoyenne. Vous avez promis de permettre à chacun et chacune de participer à l'écriture du futur de notre ville, de créer un espace d'échanges entre jeunes citoyens, de mettre en place une boîte à idées, de mettre en place des cafés citoyens et une démocratie locale vivante et de proximité, d'associer les Bettonnaises et les Bettonnais aux grands projets de Rennes Métropole. Tout cela peut s'organiser très rapidement et être porté dès les premiers mois par les élus, en particulier par vos deux élus Rennes Métropole et leur suppléant.

Une ville apaisée. Vous avez promis de mettre en place des actions de prévention, de médiation et de lutte contre toutes les formes de violence, ainsi que d'augmenter les moyens de la police municipale, de mettre en place un numérique responsable et de prévenir les dérives de l'intelligence artificielle. Nous pensons également que vous pouvez rapidement défendre auprès des collectivités concernées, et pour apaiser les déplacements des Bettonnaises et des Bettonnais, un certain nombre de mesures permettant d'améliorer les fréquences des bus 70 et 78 et d'améliorer l'utilisation du train par la population, y compris le week-end et hors des heures de pointe.

En 100 jours, nous espérons voir des avancées notables sur tous ces sujets et pouvoir constater la mise en place de dispositifs à la hauteur des enjeux pour notre ville.

Nous vous remercions.

Applaudissements

François BROCHAIN

Merci, M. BIDAULT.

Les commissions qui vont se mettre en place prochainement permettront de traiter tous ces sujets de manière collective.

Je reviens sur le point 8, information donc des conseillers communautaires.

À la suite de l'élection des conseillers communautaires au cours des élections municipales du 15 mars, je vous informe que les conseillers communautaires nouvellement élus au conseil de Rennes Métropole pour la commune de Betton sont

- M. François BRCHAIN, votre serviteur,
- Mme Soazig ROUILLARD et
- M. Antoine GORCE, suppléant.

Nous sommes désormais arrivés au terme de cette séance d'installation. J'invite le public à aller boire un verre de l'amitié dans la galerie de l'Illet et de nous y attendre puisque nous élus, nous allons maintenant aller faire une séance photo devant la mairie, devant le fronton de la mairie. Photos qui sont photos collectives et photos individuelles. J'invite les adjoints à porter leur écharpe pour ces photos.

Et mesdames, messieurs, je vous informe que la séance est levée et je vous remercie, on se retrouve très rapidement dans la galerie de l'Illet.

Applaudissements

M. le Maire lève la séance à 12h00

Fait à BETTON, le 30 mars 2026

Le Secrétaire de séance,

Le Président de séance,

Charline CACHEUX

François BROCHAIN